



FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE

Paris, 3 octobre 2025

Mobilisation des 13, 14 et 15 octobre Combattre le PLF 2026

Chers camarades,

Dans le cadre de nos actions et mobilisations pour faire aboutir nos revendications en matière salariale, nous avons, à la suite de la diffusion du livret « *vivre dignement de son travail* », rencontré le directeur de cabinet de l'ex-Premier ministre au début de l'été.

François Bayrou a voulu obtenir la confiance de l'Assemblée nationale à la rentrée de septembre. Celle-ci ne la lui a pas accordée entraînant sa démission et celle de son gouvernement.

La rentrée de septembre a été animée par la mobilisation intersyndicale et interprofessionnelle des 18 septembre et tout dernièrement du 2 octobre, où chacun s'est impliqué pour contrer les mesures d'austérité annoncées.

Dans la poursuite du mandat **confié** par le bureau fédéral de lutter contre les Projet de Loi de finances (PLF) et Projet de Loi de Financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2026, la FGF-FO et la FSPS-FO ont décidé de mobiliser leurs forces militantes à Paris lors de la présentation des projets de loi au Parlement.

L'article 39 de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) impose au gouvernement de déposer le PLF au plus tard le 13 octobre à l'Assemblée nationale. Cette date est impérative pour respecter le délai de débat parlementaire de 70 jours.

Nous avons donc décidé de nous mobiliser sur 3 jours, les 13, 14 et 15 octobre afin de faire entendre nos revendications auprès des parlementaires.

Ainsi, un chapiteau FO-Fonction Publique sera monté à l'angle de la rue de l'université près de la sortie de métro Invalides.

Sono, tracts, café et distribution de goodies seront assurés par le bureau de FO-Fonction Publique et par les permanents syndicaux des fédérations et syndicats qui le peuvent.

Des demandes d'audience seront déposées auprès de groupes parlementaires et une audience sera envoyée au Premier ministre.

Nous communiquerons largement sur les réseaux sociaux chaque jour.

Cette mobilisation, qui n'est pas un appel à la grève mais principalement une action militante pour porter nos revendications n'empêche en rien des camarades de l'Ile de France de participer à ce rassemblement car ils seront couverts par notre préavis courant jusqu'au 31 décembre.

Au plan départemental, nous demandons aux Secrétaires de section FGF de solliciter une audience auprès du Préfet durant ces 3 jours pour déposer le cahier revendicatif en matière de rémunération

(« *vivre dignement de son travail* »). L'objectif étant également de médiatiser cette action par tous les moyens possibles, en s'appuyant si besoin sur les UD FO.

Dans ce cadre, chaque Secrétaire départemental va recevoir une version papier du livret revendicatif.

Vous recevrez prochainement des informations plus détaillées.